

Sudine® poudre antitranspirante pour les pieds, réf. 4064



- ✓ Traitement complet de 6 jours efficace jusqu'à 4 semaines
- ✓ Régule naturellement la transpiration sans la bloquer
- ✓ N'obstrue pas les pores sudoraux comme la plupart des antitranspirants
- ✓ Stoppe la macération
- ✓ Limite les frottements
- ✓ Evite les mauvaises odeurs et les mycoses
- ✓ Supprime durablement les odeurs et augmente le confort de port des chaussures



Description

- Traitement antitranspirant efficace et durable en poudre, il régule la transpiration excessive des pieds sans la bloquer.
- Formule unique 100 % naturelle à base d'un complexe absorbant, d'un astringent naturel (tanin naturel), d'actifs naturels de la Sauge et de poudre de pierre d'alun.
- Elimine les conséquences de la transpiration comme la macération, les frottements, les irritations, les mauvaises odeurs et évite le développement des mycoses.
- Peut également s'utiliser pour le traitement de l'hyperhidrose des mains.



Caractéristiques techniques

- **Formule** : Formule unique 100 % naturelle.
- **Ingédients** : Talc, Zea Mays Starch, Potassium Alum, Tannic acid, Salvia Officinalis, Undecylenoyl Glycine, Limonene, Linalool.
Ne contient pas de chlorure d'aluminium.
- **Aspect** : en poudre.
- **Conditionnement** : boîte de 6 sachets doubles (2 x 2,75 gr). Un sachet double = 1 dose journalière pied gauche + 1 dose journalière pied droit.
- **Origine** : Fabriqué en France sous contrôle pharmaceutique.



Mode d'emploi

- **Traitement d'attaque** : durant 6 jours consécutifs.
Mettre le contenu d'un sachet dans chaque chaussette (en coton ou en laine de préférence au synthétique) ou directement dans la chaussure, si vous ne portez pas de chaussettes.
- **Traitement d'entretien** : utiliser le contenu d'un sachet 1 à 2 fois par semaine dès que le besoin se fait ressentir.



Contre-indications

- Ne pas utiliser en cas d'épilepsie.
- Ne pas utiliser pendant la grossesse et l'allaitement.
- Ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 3 ans.